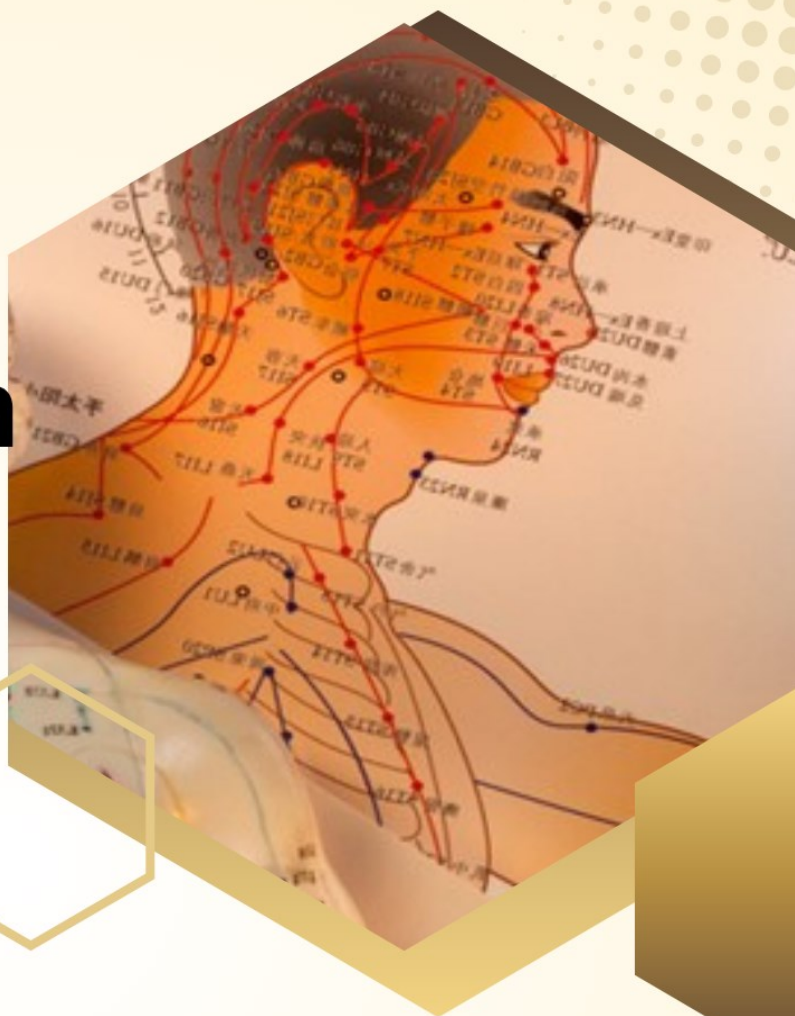


Formations modulaires en moxibustion



MODULE 2 : MOXIBUSTION AVANCÉE



Formation «MOXIBUSTION JAPONAISE - NIVEAU AVANCÉ »

Approfondir l'art du feu thérapeutique japonais

Ce niveau avancé s'adresse aux praticiens souhaitant dépasser l'utilisation conventionnelle de la moxibustion pour entrer dans la richesse et la finesse des grandes écoles japonaises.

Au Japon, la moxibustion — 灸, **Kyū / Okyū**, « traitement par la chaleur » — s'est progressivement développée en un véritable art thérapeutique. Au fil des générations, différents maîtres ont élaboré des méthodes particulièrement précises reposant sur la palpation, la recherche des zones réactives, la qualité du stimulus thermique et l'adaptation très fine du traitement au terrain du patient.

Pendant **deux journées essentiellement consacrées à la pratique**, nous étudierons plusieurs de ces approches avancées et leur intégration dans une stratégie thérapeutique cohérente.

Des méthodes japonaises avancées

La formation abordera notamment les principes développés par **Yoshio Manaka**, avec sa conception globale du traitement, l'équilibrage des réseaux énergétiques et l'utilisation de protocoles permettant d'organiser progressivement la séance.

Nous étudierons également les approches du **Dr Shimetaro Hara**, figure importante de la moxibustion japonaise, et ses stratégies traditionnelles de stimulation destinées à renforcer le terrain, soutenir la vitalité et accompagner les déséquilibres chroniques.

Une place importante sera consacrée au travail de **Isaburo Fukaya**, dont la méthode constitue l'une des grandes références modernes de la moxibustion japonaise : recherche des points réellement réactifs, précision de la localisation, traitement de la **racine et de la branche**, utilisation des cônes de moxa et techniques particulières faisant notamment appel au tube de bambou. Selon la progression du groupe, d'autres méthodes pourront compléter ces enseignements : localisation par mesures corporelles, utilisation de points spéciaux, recherche des zones réactives, techniques directes et indirectes, travail avec le bambou chauffé et stratégies de traitement issues des différentes écoles japonaises.

Du point d'acupuncture au « point vivant »

Construire une stratégie thérapeutique

Deux journées résolument pratiques

La formation alternera explications théoriques, démonstrations, palpation, exercices en binôme et mise en application des différents protocoles.

L'objectif n'est pas simplement d'accumuler des techniques supplémentaires, mais d'apprendre à **observer, toucher, choisir et doser**.

À l'issue de ces deux journées, le participant disposera d'une palette thérapeutique beaucoup plus large et sera capable d'adapter avec davantage de précision sa pratique de la moxibustion à chaque patient.

Une autre manière de pratiquer la moxibustion

Ce niveau avancé permet de découvrir toute la subtilité de l'approche japonaise : une moxibustion souvent minimaliste dans la quantité de stimulation utilisée, mais extrêmement exigeante dans la localisation du point, la qualité du geste et l'évaluation de la réponse corporelle.

Moins chauffer, mais mieux choisir.

Moins stimuler, mais stimuler plus précisément.

C'est cette recherche de précision qui constitue le fil conducteur de ces deux journées consacrées aux méthodes avancées de moxibustion japonaise.

Le formateur :

JA FER Dimitri est kinésithérapeute spécialisé en thérapie manuelle asiatique (Acupuncture, tui na, qi nei zang,..) et en chaînes musculaires.

Passionné par l'étude de l'énergétique, il s'est formé dans ses différentes approches occidentales et orientales (Acupuncture, Massage traditionnel chinois, bioénergie, géobiologie, MTC, feng shui, ...) ce qui lui permet d'avoir une vision globale de nos disciplines et d'en embrasser les différentes implications sur le corps et l'esprit.

Il vous transmettra durant cette formation plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la santé et de l'énergétique appliquée. Vous y découvrirez des méthodes rarement enseignées et un approfondissement de techniques appliquées tant chez l'adulte que chez l'enfant.

Programme :

Méthodes japonaises avancées

Principes de **Yoshio Manaka**, conception globale du traitement, équilibrage des réseaux énergétiques et utilisation de protocoles permettant d'organiser progressivement la séance.

Approches du **Dr Shimetaro Hara**, pour renforcer le terrain, soutenir la vitalité et accompagner les déséquilibres chroniques.

Les méthodes de **Isaburo Fukaya**, points réactifs, traitement de la **racine** et de la **branche**, utilisation des cônes de moxa et techniques particulières faisant appel au tube de bambou.

Du point d'acupuncture au « point vivant »

Palpation et recherche du point d'énergie.

Construire une stratégie thérapeutique :

- identifier les zones et points réactifs par la palpation ;
- choisir entre différentes formes de moxibustion ;
- adapter la taille, la densité et le nombre des cônes ;
- moduler la quantité de chaleur délivrée ;
- différencier traitement local, traitement général et traitement constitutionnel ;
- articuler traitement de la **racine** et traitement de la **branche** ;
- contrôler immédiatement les modifications produites par le traitement ;
- construire une séance cohérente en fonction du terrain et de la plainte du consultant ;
- intégrer les différentes méthodes japonaises dans une pratique clinique contemporaine ;
- respecter les indications, précautions et règles de sécurité propres aux techniques avancées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates du module

- SAMEDI 12/06/2026
- DIMANCHE 13/06/2026

Horaire de 9h00 à 18h00

Condition financière

- **250€** à régler comme suit :
- **150€** faisant valeur d'inscription
 - **100€** à régler **lors du premier module** de la formation

Le montant inclus :

- Les notes de cours
- Les cours magistraux
- Le matériel pour les pratiques
- Les collations durant les pauses
- Le thé, l'eau et le café

Lieu de la formation :

Centre TELLURA
Rue du Lombard,8
5000 NAMUR

CENTRE TELLURA

Centre de formation en énergétique

Administration : Rue de l'école, 31 5150 Franière

Mail : formationstellura@gmail.com

Formation «MOXIBUSTION AVANCÉE » Promotion 2026

Modules	Nombre	Coût cours
Acompte faisant valeur d'inscription	1	150€
«MOXIBUSTION AVANCÉE»	1	100€
Total à payer sur le compte BE67 3632 5736 5187		250€

(Compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules - les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom :

Rue et n° : Code Postal

Ville... Pays Téléphone fixe : Tél. portable :

Email :

Date de naissance :

Profession actuelle :

Numéro de T.V.A. (si d'application) :

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme et se déclare sans réserve d'accord avec elles. Il verse le montant requis au compte bancaire **BE 67 3632 5736 5187** du centre TELLURA au moins 15 jours avant le début des cours. De son côté le centre TELLURA s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales. Lors de son inscription, le participant autorise les prises de vues durant les cours, et l'utilisation de ces dernières, dans le but promotionnel des formations.

Signature du candidat

CENTRE TELLURA

(Précéder la signature de la mention «lu et approuvé»)

Signature et cachet

Date :

Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et TELLURA SRL.

1. Les formations sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans,
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :
 - 2.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé (page inscription et page conditions générales).
 - 2.2. Tout dossier incomplet ou illisible est considéré comme nul et non avenu.
 - 2.3. Le contrat d'inscription est envoyé par mail ou via formulaire numérique marquant accord au présent contrat.
 - 2.4. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place définitive n'interviennent qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie.
 - 2.5. L'inscription engage le(a) candidat(e) **pour le Cycle entier**. En signant le contrat d'inscription, le(a) candidat(e) étudiant(e) s'engage à payer le coût des études complet. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi.
 - 2.6. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que **toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées**. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.
 - 2.7. TELLURA SRL se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.
 - 2.8. Si les quotas d'inscription ne sont pas atteints et que TELLURA SRL annule totalement une ou plusieurs formations avant le premier cours, il s'engage à rembourser intégralement tous les montants perçus.
3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au/à la candidat(e) l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles
4. Les frais d'étude seront payés comme convenu selon modalités d'inscriptions, en cas d'annulation de la part du candidat aucun remboursement ne sera effectué.
5. Tous les montants sont payables en Belgique, uniquement sur le compte **BE67 3632 5736 5187 TELLURA SRL**, tous frais bancaires à charge du candidat.
6. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. TELLURA SRL se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
7. Les participants reçoivent en fin de formation une facture et un certificat de participation, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles.
8. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indu qui peut être fait du contenu des présentes études.
9. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique de TELLURA SRL, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation, sauf accord contraire avec le Directeur de formation, pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final ou toute autre date à laquelle il a arrêté ses études. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000€.
10. Les activités du centre TELLURA SRL sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie- invalidité – accidents régulière et valide pour la Belgique.
11. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur. Les enregistrements audio et audio-visuels sont interdits pendant les cours.
12. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur en cours de formation, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
13. En cas de litige, le for juridique est le tribunal de Namur.

Date et signature du candidat :

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

